
LA CHRONIQUE DE TAMIÉ

« *Veritatem in charitate facientes* »

N° 1

Noël 1929

Pourquoi cette feuille ?

La divine Providence a permis qu'en ces derniers temps Tamié prenne un essor nouveau. Le vieux moultier exerce sur beaucoup un attrait puissant. On vient nombreux chez nous ; on aime à passer quelques jours en notre solitude. On goûte un charme secret à vivre tout près de nous en ces murs vénérables tout saturés d'une religieuse paix. Voir les moines tisser la trame d'une existence qu'on ne peut s'empêcher d'admirer, ouïr leurs chants un tant soit peu mélancoliques, contempler leurs rites pleins d'une saveur démodée sans doute mais combien douce à l'âme, tout cela crée en l'être tout entier un sentiment profond, mélange de surprise, d'envie, de terreur peut-être.

Et le cadre est si beau dans ce val gracieux entre tous, rempli de fraîcheur et de gaieté !

D'un séjour à Tamié, on emporte souvent une impression ineffaçable et n'eut-on pas plié son âme aux salutaires labeurs d'une retraite en règle, on ne laisse pas de constater en elle quelque chose d'inusité : un travail s'est opéré, plus ou moins profond, plus ou moins conscient, mais indéniable. On s'attache à ce lieu, on aime à s'en souvenir, à en entendre parler. On souhaite d'y revenir : d'aucuns sont à ce point captivés que le monastère devient en quelque sorte le centre de leur vie spirituelle. Ne pouvant y habiter constamment, de cœur et d'esprit ils y résident ; ils veulent vivre de sa vie, réaliser, dans la mesure où les circonstances le leur permettent, ses aspirations, son esprit. C'est à toute cette grande famille spirituelle de Tamié que, sur des instances réitérées, nous avons résolu d'adresser, de temps à autre, quelques feuillets venant du foyer aimé.

Nous y donnerons quelques nouvelles susceptibles d'intéresser nos amis : nouvelles de l'Abbaye, nouvelles de l'Ordre tout entier. Volontiers nous répondrons aux questions qu'on nous posera sur la vie cistercienne, sur l'histoire, la Liturgie de l'Ordre, etc.

Quelques notes de piété, à l'occasion, quelques avis peut-être clôront, pour le moment du moins, le cycle de nos matières.

Nous enverrons ces modestes pages à tous ceux de nos amis dont nous possédons l'adresse : les personnes que notre prose n'intéresserait pas sont priées de nous la retourner, nous les laisserons en paix. Aux autres, nous ne demanderons pas d'abonnement, si elles veulent nous aider à couvrir nos frais, nous leur en saurons gré.

Impressions d'un banlieusard parisien après la visite de Tamié, août 1929.

Très Révérend Père,

La visite de votre Abbaye est une de celles qui laisseront dans mon âme une empreinte profonde... j'ai attendu que mes impressions se fixent afin de pouvoir vous exprimer ma joie en toute vérité, ne retenant que le point de vue moral et d'enseignement qui s'est nettement dégagé.

Très Révérend Père, votre vie est bien belle. Seul à seul avec votre âme, dans un face à face avec Dieu, loin, bien loin des bruits mondains, des distractions malsaines, vous développez en vous le germe que le Seigneur planta jusqu'au tréfonds de vous-même. Est-ce dire que l'existence est commode ? Cela ne m'a pas paru : c'est au contraire, l'application continue et constante de la loi, la dure loi de l'effort, la loi du renoncement et de l'holocauste, tempérée d'ailleurs par d'innombrables consolations que Jésus dispense à ceux qui écoutent sa voix dans le silence et le recueillement.

Que d'hommes auraient besoin de puiser à l'eau pure de ces sources pour comprendre la seule signification rationnelle de l'existence !... J'ai voulu vous dire combien je reste sous le charme produit par la considération des mobiles de votre vie et du cadre merveilleux qui l'entoure, et combien cette visite a fait de moi un homme heureux...

1929 à Tamié.

Trois décès, trois vêtures, trois professions temporaires, une profession solennelle, quatre réceptions de postulants, tel est d'abord le bilan au point de vue personnel.

Trois morts, trois victimes de la grippe. Elle fondit sur nous le samedi après les Cendres ; en quelques jours, toute la Communauté, sauf de rares exceptions, dut payer tribu à la cruelle visiteuse. Le 23 février, le bon P. Joseph rendait doucement son âme à Dieu ; le 27 c'était le tour d'Elie Brachet, notre familier si dévoué ; le 1^{er} mars, frère Pie, convers, s'en allait lui aussi à l'éternel repos. Dure passe, s'il en fut ! Grâce à Dieu, malgré tout, le moral resta très haut.

Sauf l'une ou l'autre fois, la Messe fut toujours chantée et la psalmodie du saint office ne fut point interrompue. Aux défunts, on avait confié des messages. Nous vîmes bientôt qu'ils s'en étaient acquittés : le 10 mai, F. Thibaud et F. Amédée, l'un de Versailles, l'autre de Chambéry, revêtaient l'habit blanc des novices. F. Bernard rentra bientôt de la caserne. F. Guérin d'Annecy, puis F. Albert, du même diocèse prirent le manteau d'oblat au chœur et aux convers ; enfin F. Lambert le 15 septembre, entra à son tour au noviciat, ce qui portait à 8 le nombre des novices. P. Charles, le 29 juin, P. Rolland et P. Pierre de Tarentaise le 8 décembre émirent les premiers vœux. P. Etienne, le 20 août s'engagea définitivement par les vœux solennels.

Beau jour que cette fête du 20 août 1929. Offices bien chantés et en entier. Cérémonies faites à la perfection. Discours splendide de M. le Curé de la Métropole, de Chambéry ; assistance nombreuse et choisie présidée par Nos Seigneurs de Tarentaise et d'Annecy, ce fut magnifique. Et que dire de cette procession qui s'en fut bénir le clocher du réfectoire après la bénédiction de la cloche à l'église ! Le 15 août les échos de notre église avaient répété, non sans stupeur, des harmonies inusitées. La Schola Saint-Etienne d'Auxerre dirigée avec le talent que l'on sait ; par M. Paul Berthier, chantait la Grand'Messe et les Vêpres. Quel régal pour les artistes ! Jamais, sans doute, Tamié n'avait entendu pareils chants. Ils étaient tous là, ravis, nos colons, nos chers et gentils petits et grands colons, toujours plus nombreux, toujours plus vail-

lants, toujours meilleurs chrétiens, selon les visées de leur Directeur. C'était presque la veille de leur départ, mais le moulin ne ferma pas de sitôt. Une colonie nouvelle s'installa sans retard : les Chamois de Laroche-Migennes, création nouvelle pleine d'avenir, remplie d'espoir.

Pendant, toute la saison, dans le grenier de la grange, troupes et troupes se succédèrent : scouts, colonies de vacances, patronages, groupements divers. Quel défilé ! Et à l'hôtellerie : retraitants, villégiateurs, amis, curieux affluèrent constamment du commencement de juillet à la fin de septembre. Dieu seul pourrait dire le bien qui se fit, obscurément, dans le silence et le recueillement des ferventes retraites où prêtres, séminaristes, étudiants, laïcs de toute condition vinrent se retremper. Il est splendide l'apostolat du cloître : s'il s'exerce sans tapage et sans bruit, son efficacité et son rayon d'action n'en sont pas moins étendus.

Et, naturellement, les travaux d'aménagement, de transformation marchaient bon train, comme de coutume. 1929 a vu installer une belle scierie, une menuiserie dotée de toutes les machines modernes. Le clocher du réfectoire a repris sa place d'avant 1793 ; un système de pompe automatique montera désormais aux étages une eau abondante. C'est le progrès constant au matériel et, grâce à Dieu, au spirituel aussi. La preuve en est dans ce rayonnement intense du vieux Moutier, dans l'attirance qu'il exerce sur tant de belles âmes, dans le bien qui s'opère en elles grâce à son action multiple. Dieu soit béni pour tous les bienfaits dont Il nous a comblés en 1929, il est bien juste qu'à la fin de cette année si féconde nous lui rendions d'humbles et profondes actions de grâces.

**Un éloge du P. Joseph
De « Notre Edelweiss »**

« Vous vous souvenez tous de ses allocutions si originales et si savoureuses ; ses paroles souriaient comme ses lèvres : et le souvenir de la retraite qu'il prêcha aux colons laisse à tous le parfum de son âme tendrement mystique. Ses honnêtes dominicales ! Quel souvenir encore !... Je suis bien sûr que là-haut, à la sortie des Grand'Messes du Ciel, le Grand Père Abbé des élus a dû choisir le Père Joseph pour faire la céleste

homélie... Il est entré dans son éternité le sourire aux lèvres ; sans nul doute... il intercèdera pour nous encore et nous donnera toujours la paix de son sourire d'élu. »

Dans l'Ordre. Nouveaux Abbés

Le 16 octobre avait lieu à Notre-Dame de Grâce (Bricquebec, Manche) la bénédiction du nouvel Abbé le R. P. D. Louis Kervingant, profès de Thymadeuc. C'est le cinquième Abbé qui sort de l'Abbaye bretonne. Condisciple et ami au Séminaire de Saint-Brieuc de notre R. Père, il le suivit plus tard en religion ; aussi voulut-il l'avoir comme parrain à sa Bénédiction.

De Bricquebec, notre R. Père partit pour la Belgique, à Westmalle, où, le 18, était béni à son tour un autre Abbé, D. Aloys van der Kamp, ancien disciple à Rome de D. Alexis. Le même jour, au Port du Salut et à Mariawald, on bénissait encore deux jeunes Abbés ; le 13 novembre, même cérémonie au Mont-Saint-Bernard, en Angleterre.

Fondation nouvelle

Le R. P. D. Augustin, Abbé de N.-D. des Neiges a conduit vers la mi-octobre un groupe de six religieux prendre possession de l'antique Abbaye cistercienne d'Osera, située en Espagne, au diocèse d'Orense, en Galice. Ce monastère agrégé à notre Ordre en 1141, était si magnifique qu'on le nommait l'Escurial des Bernardins. Les moines en furent chassés vers 1835 et la ruine lamentable commença. C'est d'un commun accord que l'Evêque d'Orense et l'autorité civile rappellent aujourd'hui nos Pères. Ils vont reprendre l'œuvre interrompue des ancêtres. Dieu bénisse leurs efforts et les couronne d'un entier succès !

La Communauté des Cisterciennes du Brésil est revenue en Belgique où elle s'est établie à Téluy (Hainaut) en attendant de pouvoir occuper le monastère qu'on lui construit à Bouillon, monastère qui conservera le souvenir de l'antique abbaye de Clairefontaine en Luxembourg et portera son nom.

A Orval, la première pierre de l'église a été solennellement posée le 19 août par le prince Léopold, en présence du Cardinal Van Roey, de plusieurs Evêques, du RR^{me} P. Général et de nombreux Abbés de l'Ordre. Le gouvernement belge a autorisé

pour la construction, une surcharge à la série des timbres déjà édités ce qui produira des ressources très appréciables.

Le cadre imposant et artistique des ruines de l'église abbatiale de Villers-la-Sainte, en Brabant, a été utilisé pour une fête organisée au profit du Fonds pour la Restauration d'Orval. La Messe pontificale fut chantée par D. Anselme, abbé de Chimay ; le P. Joseph Canivez, bien connu à Tamié, où il dirige les cérémonies des grands jours, fut le prédicateur très goûté de l'assistance nombreuse et choisie qui se pressait dans l'enceinte du vieux sanctuaire, jadis si célèbre et si glorieux.

A Caldey, nos Pères de Chimay sont contents de leurs débuts ; ils avaient craint de ne pouvoir vivre sur leur île solitaire, la récolte de cette première année, après une culture forcément rudimentaire, leur a montré que le sol était bon et qu'on pouvait faire confiance à l'avenir.

Nos souhaits, nos projets.

Au début d'un nouvel an il faut émettre des souhaits. A tous nos lecteurs, nous souhaitons donc, selon la vieille formule, bonne et heureuse année et le paradis à la fin de leurs jours quand ils auront vécu assez. A notre vieux Tamié, nous souhaitons de voir grandir encore son influence, son rayonnement spirituel. Puisse se réaliser aussi le projet caressé depuis longtemps, projet si cher à tous dans la Communauté : le rétablissement de la clôture ancienne. Oh ! ce n'est pas d'un mur épais et élevé, comme l'enceinte du jardin, qu'on rêve ; ce n'est que d'une simple cloison en planches de ciment armé qui, reliant l'Hôtellerie Saint-Pierre à la Tour d'entrée de l'Abbaye et parant ailleurs aux trous de l'antique clôture, mettrait les moines chez eux à l'abri des regards et surtout des incursions indiscretes. 250 mètres de cloison en planches de ciment de 2 m. de hauteur, c'est un rude morceau à avaler pour le caissier certes, mais il compte, comme de coutume, tirer des traites sur la bonne Providence dont il n'a jamais eu qu'à se louer et à laquelle, nous le savons, il rend de continuelles actions de grâces.

Cum licentia Superiorum.




LA CHRONIQUE DE TAMIÉ

« *Veritatem in charitate facientes* »

N° 2

Carême 1930



Aux amis de Tamié.

Le premier numéro de notre modeste Chronique a reçu l'accueil le plus chaleureux. C'est de tous côtés que nous sont venues sympathies, félicitations et, ajoutons-le, encouragements effectifs. Merci à tous nos amis, il ne nous reste qu'à nous montrer dignes de leur confiance, de l'affection, de l'intérêt qu'ils veulent bien nous témoigner.

Notre gratitude va tout spécialement aux personnes généreuses qui, pour nous aider à nous mettre en clôture, nous ont adressé de magnifiques offrandes. Et cela, d'une manière si délicate que nous en avons été profondément touchés. Que Dieu le leur rende au centuple ! Elles ont compris combien légitimes étaient nos aspirations vers l'éloignement d'éléments aussi peu intéressants que ceux qui, bravant toute retenue et toute pudeur, se glissaient jusque dans nos cloîtres, dans notre jardin, partout, pour satisfaire une curiosité indiscreète. Etre chez nous, n'y laisser entrer que ceux qu'il nous conviendra, n'est-ce point raisonnable, est-ce trop exiger ? Chers amis, les moines de Tamié vous disent ici de tout cœur : Merci !

**Extrait d'une lettre d'un prêtre de Paris
retraitant de Tamié.**

... Pour les prêtres de Paris surtout, Tamié, oasis de paix et de recueillement est le refuge rêvé, la solitude de choix, la Béthanie exquise où le Christ lui-même se rencontre sous les dehors de la nature empoignante, du monastère si prenant, du voisinage des moines et, principalement, des offices si édifiants. On sent que, chez vous, l'office est célébré pour l'office, c'est-à-dire comme hommage individuel et collectif au Christ-Roi. L'office ne doit pas être fait pour qu'on y assiste, ce n'est pas une scène de théâtre... ceux qui célèbrent l'office le font pour entourer le Roi céleste devenu eucharistique, comme d'une Cour de serviteurs fidèles. C'est la seule raison d'être d'un autel... La compréhension de ces choses fait savourer et apprécier votre idéal ainsi que la fidélité à votre vocation. Et les

vivre pendant quelques jours ou semaines, retrempe l'âme et le cerveau du prêtre retenu par le ministère des âmes dans une ville, soit-elle (à tort !) faite de... lumière. »

Dans l'Ordre. Nécrologie.

Le 28 décembre, s'éteignait doucement, en son Abbaye de Bellefontaine, le doyen des Abbés de l'Ordre et, probablement, du monde entier. D. Jean-Marie Chouteau avait été élu, en effet, abbé de Bellefontaine en 1866, il n'avait que 25 ans. Pendant les 63 ans de son gouvernement que d'évènements se sont succédés ! Guerres, révolution, persécutions, péripéties diverses trouvèrent D. Jean-Marie inébranlablement ferme, constamment appliqué au grand œuvre entrepris et mené à bonne fin à travers d'innombrables difficultés : la reconstruction de son Abbaye. Successivement : l'hôtellerie, l'église, le réfectoire, le cloître, la « *domus conversorum* » sortirent de terre, lentement au fur et à mesure des ressources, mais sans lassitude, sans autres arrêts que ceux imposés par des circonstances indépendantes de la tenace volonté du P. Abbé. Successivement aussi, sous la poussée des événements qui menaçaient l'avenir de la Communauté, il fonda deux refuges au Canada, le premier établi en 1880 est devenu la florissante Abbaye de Notre-Dame du Lac ; le second, érigé quelques années plus tard, le Prieuré de Notre-Dame des Prairies. Très régulièrement, tous les deux ans, l'Abbé de Bellefontaine franchissait l'Océan pour aller visiter ses fondations, il avait 85 ans lorsqu'il fit son dernier voyage.

Une note assez étonnante du caractère de D. Jean-Marie, c'est que, s'il était âgé, il restait toujours jeune, par les idées, l'ardeur, le souci d'être à la hauteur des perfectionnements les plus modernes. Il voyageait en auto, piloté par un de ses moines. Chez lui, ateliers, écuries, ferme, tout était équipé selon les exigences du progrès. Très attaché à son Ordre, il n'était aucunement figé dans la stérile admiration d'un passé récent et plus ou moins faussé, il donnait de tout cœur son assentiment et son appui à tout ce qui tendait à restaurer les traditions et les usages primitifs de Cîteaux sentant bien que là se trouvaient la vérité et la fécondité véritable.

Il est mort debout, on peut le dire, puisqu'il célébrait encore

la sainte Messe le 26 et mourut le 28 décembre ; il avait 88 ans. La Communauté de Bellefontaine lui a donné comme successeur le R. P. D. Jean-Baptiste Auger, profès de la maison.

Vers la même date que D. Chouteau, mourait au Japon la R. M. Scholastique Jeanvoine, abbesse de Notre-Dame des Anges, femme remarquable à laquelle, après Dieu, on doit la merveilleuse prospérité de cette maison qui compte plus de 80 religieuses dont 70 au moins sont Japonaises. La Mère Scholastique sut procurer à son monastère, en même temps qu'une vie religieuse intense, une organisation matérielle qui lui assura la subsistance quotidienne et lui permit même de venir en aide au Pricuré d'hommes de Notre-Dame du Phare, moins favorisé. Les Cisterciennes de Notre-Dame des Anges sont connues dans tout le Japon ; de tous côtés on accourt, surtout les païens, pour voir les « Bonzesses » chrétiennes. On raconte que, non loin de la clôture, s'élevait un monticule, observatoire propice où, chaque jour, la foule des curieux s'entassait avide de voir les Moniales aller et venir, travailler, se promener. Ennuyée à la longue de cette perpétuelle surveillance et craignant pour ses filles quelque inconvénient, la M. Scholastique ne vit d'autre remède que d'acheter le monticule et de le mettre en clôture. Ce fut vite fait, et, depuis lors, les religieuses sont à l'abri des regards indiscrets. Infirme depuis plusieurs années, la vaillante Abbessse n'en suivait pas moins tous les exercices de Communauté dans une chaise roulante qu'on poussait d'un lieu à l'autre. Elle préparait une fondation lorsque Dieu l'a rappelée à Lui pour lui donner le repos si bien mérité.

Nouvelles.

Le R. P. Abbé de Bricquebec, D. Louis Kervingant est parti de Marseille pour aller visiter ses maisons du Japon, le 21 février. Que Dieu le protège et l'assiste !

1930 est le centenaire de la proclamation de N. B. P. S. Bernard comme Docteur de l'Eglise. C'est en effet le 20 août 1830 que Pie VIII promulga le Bref qui déclara Docteur notre B. Père. Un peu partout, dans l'Ordre, on se prépare à commémorer ce glorieux événement. A Tamié, la fête du 20 août revêtira une solennité toute particulière. D'ores et déjà, nous pouvons annoncer que le Panégyrique du Saint sera prononcé

par notre ami M. le Chanoine Mugnier, directeur au Grand-Séminaire d'Annecy, auteur d'ouvrages réputés à bon droit.

Les Cisterciens de la Commune et de la Moyenne Observance font ces temps-ci ou préparent de nombreuses fondations, sous l'impulsion active et énergique de leur Général le R. P. D. François d'Assise Jaussens. Deux groupes, l'un de Moniales, l'autre de Moines se sont fixés en Bolivie en un lieu nommé Apolo. Un autre groupe de Moines s'est établi à Spring Bank aux Etats-Unis. Lérins projette une colonie pour le Canada et Pont Colbert de Versailles une autre pour Madagascar. Nous nous réjouissons de tout cœur de cette extension de la famille cistercienne et souhaitons aux nouveaux établissements pleine réussite, prospérité parfaite.

La vie régulière devait reprendre à Osera le 25 mars, mais les préparatifs indispensables n'étant pas achevés, l'inauguration solennelle a été remise aux premiers jours de mai. Deux moines de Notre-Dame des Neiges, un de Viaceli, et 4 convers s'emploient avec ardeur aux travaux d'aménagement. L'église de l'abbaye d'Igny sera consacrée le 28 avril. Le sermon de circonstance sera donné par le R. P. D. Anselme Le Bail, abbé de Chimay.

La Revue cistercienne espagnole « *La Voz del Cister* » nous apprend que les Moniales de l'antique abbaye de Las Huelgas de Burgos, une des plus belles et des plus célèbres de l'Ordre entier, viennent d'embrasser la Réforme. C'est le R. P. Abbé de Saint-Isidore qui, à la prière du Nonce Apostolique en Espagne et de l'Archevêque de Burgos, a rédigé les Constitutions, lesquelles, paraît-il, sont conformes aux anciennes Constitutions de l'Ordre.

A Tamié.

L'année 1930 s'inaugure sous de bons auspices : le 1^{er} janvier, en effet, un postulant de chœur, F. Eugène recevait l'nabit blanc des Novices en même temps que F. Albert, uo-vice convers, revêtait le capuce brun. La cérémonie, comme de coutume, se passa dans l'intimité de la famille monastique réunie au chapitre. Point d'hiver cette année à Tamié, ce si peu ! La neige est bien venue, de temps à autre, faire une petite visite. Mais elle n'a été ni abondante ni tenace ; le froid a été très bénin, les moines ont pu presque constamment, à leur grande joie, sortir pour travailler aux champs. Un rude chan-

tier d'ailleurs, ce qu'il fallait en cette saison, une véritable carrière de pierres dans la prairie. Elles étaient là, amoncelées depuis des siècles, depuis la rupture de la digue de l'étang du Plan du Tour dit la légende, elles étaient là, amoncelées autour de gros rochers formant noyau. Impossible de passer la faucheuse sur ces « tumuli » et rien ou presque rien à y récolter. La pioche, la pelle, la barre à mine, la grosse massue ont été mises en œuvre, enfin, la poudre a parlé et le terrain est net ou le sera sous peu.

Entre temps aussi, on creusait la tranchée pour la canalisation qui doit conduire l'eau à l'hôtellerie Saint-Pierre, car il y aura désormais une prise d'eau à Saint-Pierre ; ils s'en réjouiront ceux d'entre nos amis qui ont logé là-bas et trop souvent hélas ! ont dû y véhiculer l'eau indispensable pour la toilette. Il y aura une prise d'eau en attendant que des ressources plus abondantes (problématiques ? ?) nous permettent de mettre en chaque chambre l'eau courante, le confort moderne : mais ne serait-ce pas un scandale à Tamié ?

En outre, car le chômage et la grève ne sont pas dans nos coutumes, nous avons aménagé le « Scriptorium » des Moines. Il sera petit, comme tout à Tamié, mais combien gai et commode ! L'antique plafond dégagé de son épais badigeon, non sans peine et même sans larmes car la chaux tombait dans les yeux, est splendide de jeunesse : les murs ont été revêtus d'un magnifique enduit, qui ressemble à celui de l'église ; tout autour des rayonnages ont été disposés pour une bibliothèque abondante et choisie. Enfin, chaque moine a son pupitre, de style, s'il vous plaît, large, profond, pratique. Le travail intellectuel se trouve de la sorte singulièrement facilité, personne désormais ne pourra se plaindre de ne pouvoir étudier à son aise. Seul le temps est mesuré, entrecoupé, mais, à cela, pas de remède pour le moment. Espérons que plus tard...

Le 1^{er} mars, au jour anniversaire de sa mort, les restes du R. P. D. Malachie, Abbé de la Grâce-Dieu ont reçu sous la tour de notre église une sépulture définitive. C'est le R. P. Malachie qui fut désigné en 1861 comme premier Prieur de Tamié, ce fut lui qui assumait les lourds travaux de la fondation de la Communauté et de la restauration des bâtiments. Appelé en 1871 au gouvernement de la Maison Mère, il n'oublia pas Tamié et lui resta très attaché jusqu'à sa mort en 1887. Nous dési-

rions beaucoup posséder son corps à Tamié ; les Moniales de la Grâce-Dieu ont bien voulu nous le céder et c'est ainsi que nous avons maintenant la joie d'avoir chez nous les restes de tous les Supérieurs morts en charge depuis l'origine de la Communauté : D. Eugène Huvelin, D. Benoit Michel, D. Malachie Regnaud, D. Thomas d'Aquin ; ils reposent ensemble sous le clocher ; de là, ils veillent encore sur leurs enfants.

La fête de saint Pierre de Tarentaise, le 10 mai sera célébrée cette année sous la présidence du R. P. D. Anselme, Abbé de Chimay. Plusieurs autres RR. Pères Abbés de l'Ordre seront aussi présents, nous l'espérons du moins.

Le Carême à Tamié.

L'Ordre de Citeaux garde avec soin plusieurs anciennes traditions liturgiques du Carême : traditions qu'on ne trouve guère plus que dans nos abbayes. Nul ne sera surpris qu'à Tamié, tout spécialement, on les conserve avec amour. Donc, dès le début de la Sainte-Quarantaine, le 1^{er} dimanche de Carême, après Complies, les croix, les statues, les tableaux ont été voilés. La sombre courtine a été tendue au degré du sanctuaire. Et, dans l'église, c'est le grand deuil, c'est tout l'appareil de la pénitence, les cierges eux-mêmes sont de cire jaune. On ne l'aperçoit plus l'autel majestueux en sa noble simplicité, elle est dérobée aux regards la mystique colombe, le charme, le soleil du sanctuaire ; là-haut, plus de douce Madone aux bras étendus, au sourire maternel ; on ne voit plus le célébrant dans le presbytère ; pénitence complète, il n'est pas jusqu'au sentiment religieux qui ne soit lui-même mortifié, sevré qu'il est de ses plus chers aliments. Pour quelques-uns, cette privation est très dure. Mais quelle leçon nous est donnée par cet appareil si impressionnant ! Le Carême est, dans l'esprit de la Sainte Liturgie, le symbole de la vie présente : il nous conduit à la glorieuse Résurrection de Pâques, tout comme cette vie nous mène à la glorieuse résurrection de l'éternité. Mais, de même que Pâques doit être préparé par le jeûne, par la pénitence, par la mortification sous toutes ses formes, par le Carême, en un mot, de même la vie présente, pour préparer l'éternité bienheureuse, doit-elle se passer dans le renoncement, dans la lutte, dans l'abnégation sous toutes ses modalités. C'est ce qu'elle nous rappelle la courtine violette qui

dérobe à nos regards pendant le Carême ce que nous aimons tant et si légitimement d'ailleurs à contempler. C'est ce qu'il nous prêche, le voile de la croix, des saintes images. Pourtant, la veille des fêtes et le samedi après None, la courtine s'entr'ouvre jusqu'après Complies du lendemain, et le sanctuaire se montre radieux ; on l'entr'ouvre encore au moment de l'Élévation à la Messe conventuelle ; c'est que, si notre vie sur la terre est faite de combat, de renoncement, de pénitence, elle ne laisse pas cependant, de temps à autre, de nous apporter quelques douceurs, quelques légitimes satisfactions. Dieu nous connaît trop bien pour nous priver entièrement de ses grâces sensibles ; elles sont plus ou moins rares, plus ou moins vives ; de durée plus ou moins longue, selon notre générosité, notre degré de vie intérieure, mais Dieu ne nous les refuse pas.

Le vendredi, quand l'office est de la Férie, se déroule sous les cloîtres, après le chapitre, une étrange procession. Précédés de la Croix découverte, le capuce en tête, les moines s'avancent, lentement, très lentement, en psalmodiant les Psaumes de la Pénitence ; arrivés à l'église, ils récitaient jadis prosternés sur le sol les Litanies des Saints ; la délicatesse du XVIII^e siècle a substitué à cette prostration une simple flexion des genoux. Nous avons ici un antique souvenir des Croisades, car c'est à l'occasion des croisades que fut instituée au XIII^e siècle cette procession.

Le dimanche des Palmes, la bénédiction des rameaux et la procession qui suit se font suivant un rite tout particulier et fort ancien. La procession s'achève sous le cloître, par une émouvante adoration de la Croix. Tout cet ensemble remplissait d'admiration le célèbre Gounod : il aimait à se trouver ce jour-là, pour en jouir, dans une abbaye cistercienne. Jusqu'après Complies, la Croix du Maître-Autel reste découverte, souvenir, sans doute, de la cérémonie de l'adoration du matin. Les trois derniers jours de la Semaine-Sainte, le rite cistercien offre encore de nombreuses et fort intéressantes particularités. L'espace nous manque pour les décrire ; ceux de nos amis qui pourront y assister ne regretteront pas le dérangement qu'ils se seront imposés. La journée du vendredi-saint, avec ses longs offices, la récitation intégrale du Psautier, la nudité complète des pieds toute la matinée et le maigre dîner du midi au pain et à l'eau est rude pour les moines mais

l'Alleluia est bien proche ; quelle joie profonde et sentie, sa mélodie éveille quand on a fait un bon et solide carême ! Elle dédommage, cette joie, et largement, de tous les sacrifices tout comme le bonheur du Ciel dédomagera, et combien ! de toutes les souffrances de cette vie !

Une œuvre d'art.

Notre ami M. Georges Lamache, agent de change, à Lyon, vient de graver une eau-forte superbe : Tamié, vue prise au-dessus de l'étang. Il a bien voulu nous la remettre pour qu'elle soit vendue au profit de l'abbaye. Nos amis la trouveront chez le P. Portier qui la leur cèdera contre un billet de 100 fr., prix fixé par des compétences lyonnaises.

La Société des Amis de Tamié.

Un certain nombre de personnes qui désiraient s'associer plus intimement à notre vie, vivre plus intensément notre esprit nous ont demandé de former une société qui a pris le nom de « Société des Amis de Tamié ». Dans un prochain numéro nous en donnerons les statuts provisoires. Disons de suite que les membres ne s'engagent à aucune pratique spéciale ; on leur propose seulement quelques prières à dire en union avec les moines ; donc aucune obligation nouvelle. La Société compte déjà un certain nombre de membres ; les noms sont inscrits sur le registre de l'association ; il y reste encore de la place.

LA CHRONIQUE DE TAMIÉ

« Veritatem in charitate facientes »

N° 3

Trinité 1930

A nos Amis.

Voici le numéro 3 de la modeste feuille qui vous est destinée. Il s'en va vers vous, d'autant plus confiant que vous avez fait à ses aînés un accueil plus sympathique. Il vous donnera, comme de coutume, des nouvelles de Tamié, la vieille maison que vous aimez, il vous parlera aussi de l'Ordre cistercien que vous estimez, que vous admirez peut-être. Avant tout il est chargé d'exprimer la profonde gratitude, la reconnaissance très vive des moines à ceux d'entre vous qui ont voulu témoigner leur affection par des dons si généreux et... si inattendus ! Aucun nom ne sera écrit dans ces pages mais le Livre de Vie les a tous inscrits et ils sont gravés dans le cœur des enfants de Tamié.

A l'Abbaye.

Pâques, la grande fête, est déjà loin, mais c'est le devoir du chroniqueur de revenir sur le passé. Dans toute l'allégresse de leur cœur, les moines l'ont célébrée selon les rites traditionnels : chant intégral de l'office, Messe pontificale, etc. Qui nous racontera ce qui se passa au tréfonds du moine qui, arrivant à l'église, au grand matin de Pâques, y aperçoit la vive lumière du cierge pascal allumé toute la nuit et en respire les exhalaisons parfois quelque peu âcres ? Ce cierge, cette lumière, cette ombre vaporeuse qui remplit le temple de Dieu, les cloches qui, là-haut, s'ébranlent joyeuses et réveillent les échos du val endormi, tout cela parle et combien éloquemment ! C'est Pâques, c'est Jésus ressuscité, c'est le Carême terminé, le Temps pascal commencé ; ce Temps pascal qui figure si bien, après la dure pénitence du Carême symbole du temps présent, le bonheur de l'autre vie, de celle qui n'a plus de fin, qui ne connaît plus la peine, le deuil, la douleur sous quelque forme que ce soit. Il tressaille le cœur du moine, il exulte ; tout à l'heure, plein d'enthousiasme, va retentir le solennel, le triomphal Alleluia de l'Invitatoire que suivra l'Hymne magnifique *Chorus novæ Jerusalem!* Oh cette nuit de Pâques, quelle douceur elle revêt, quel charme !

Le lundi, c'était presque déjà de tradition, novices, moines, convers, après None, prirent la clef des champs tous ensemble... Mon Dieu ! une fois ou deux par an, une petite excursion dans le voisinage, le Père Abbé avait cru que l'entorse ne serait pas bien grande à la loi de la clôture et du silence : il avait pensé que la charité fraternelle y trouverait son accroissement, on se connaîtrait mieux, on ne s'en aimerait que davantage. N'y trouverait-on pas même l'occasion favorable de donner la raison d'être de certaines attitudes, de tels ou tels faits qui avaient pu surprendre, étonner, peiner un confrère ? Santé physique, santé morale, santé spirituelle, tout y trouverait son profit : ainsi pensait le P. Abbé. Hélas ! le Visiteur a passé... Quelle charmante excursion au Fort, le lundi de Pâques 1930 ! quel magnifique panorama ! quels joyeux entretiens ! les histoires désopilantes sorties des réserves inépuisables de tel narrateur à la faconde sans pareille ! Novices, moines, convers, dites adieu à tout cela et faites pénitence pour le scandale... car il paraît que c'était un scandale. Qui l'eût pensé ?

Pâques se trouvait bien tard cette année, la fête de Notre Père saint Pierre arrivait tôt après. Deux jours auparavant, de graves personnages s'acheminent vers Tamié. Les RR. Pères Abbés de Chimay et de Sainte-Marie du Désert, le P. Joseph, moine de Chimay : la docte Commission de Liturgie tient ses séances chez nous ; elle multiplie, elle allonge ses réunions, que s'y est-il dit, que s'y est-il décidé ? Mystère... sans doute qu'un Rapport précis et documenté nous dira sous peu les résolutions prises ; les questions à étudier étaient de conséquence, paraît-il...

Voici le 10, la solennité de notre Saint Pierre, le RR^{me} P. Abbé d'Hautecombe accompagné d'un de ses Moines est venu rejoindre les Prélats déjà arrivés. C'est D. André, Abbé du Désert, qui pontifie aux premières Vêpres. D. Anselme, Abbé de Chimay, prend la parole au Chapitre après Prime, il pontifiera aux secondes Vêpres. Le RR^{me} Abbé d'Hautecombe a accepté de chanter la Messe pontificale.

Dès longtemps, à Tamié, on connaît l'éloquence chaude, vive, érudite de D. Anselme. C'est un charme de l'entendre, surtout quand il parle de l'Ordre, de ses Saints, de sa spiritualité. Un novice recevait, ce matin-là, le saint habit. F. Michel c'est son nom, est originaire de Rumilly ; il avait commencé sa philosophie au Grand Séminaire d'Annecy lors-

que le service militaire est venu l'en distraire : son temps achevé, il s'est acheminé vers la solitude, pour y continuer son service, cette fois à la solde du Christ le vrai Roi : *Christo vero Regi militaturus*. Cérémonie très simple que celle de la Vêtue dans l'ordre cistercien, aucun appareil, rien de ces pompes qu'on rencontre si souvent dans le Cérémonial des Instituts récents. A la Grand'Messe, ce fut le P. Alphonse qui prononça ses vœux solennels selon le rite accoutumé. Cette nouvelle agrégation définitive à la famille monastique porte le nombre des capitulants à 6. C'est encore bien peu, certes, mais l'avenir s'annonce sous des auspices si favorables qu'on peut l'envisager avec les espoirs les plus réconfortants.

Le 12, au soir, arrivait le R. P. Abbé de Sept Fons, Visiteur ordinaire de Tamié ; dès le lendemain, il commençait son travail qui fut achevé le 16 au matin. En nous quittant, le R. P. Immédiat nous laissa, comme de coutume, une belle carte de visite, force bons conseils et de nombreux avis. On eut tout le temps de les méditer pendant la retraite annuelle qui commença le 19 avant Complies. Le RR^{me} P. D. Fulbert Gloriès, Abbé de la Pierre qui Vire, O. S. B., avait bien voulu accepter de nous donner les saints exercices. Sa parole pleine d'onction et d'une doctrine si sûre, si bien appuyée sur les fondements inébranlables de la Sainte Ecriture et de la Sainte Règle, si appropriée d'autre part aux besoins de nos âmes, les entretiens particuliers qu'il accorda longs et nombreux à tous ceux qui s'en furent frapper à sa porte, tout cela fit à la Communauté le plus grand bien. Tout le monde fut d'accord, quand la Retraite se termina, pour souhaiter au RR^{me} Père un prompt retour parmi nous.

Le Dimanche suivant, au Chapitre, le R. P. Abbé opéra certains changements dans l'administration, c'était une suite de la Visite : nous souhaitons au nouveau Prieur et au nouveau Père Maître des Convers toutes les grâces dont ils ont besoin pour bien remplir leurs difficiles fonctions.

La Pentecôte, nouvelle cérémonie de vêtue au Chapitre, encore un Diocésain d'Annecy. Originaire de la ville épiscopale et très connu dans le monde des Œuvres de jeunesse, F. François de Sales a échangé l'apostolat actif au milieu du monde contre l'apostolat bien différent, mais non moins fécond, loin de là, de la vie contemplative ; la prière, la pénitence, l'exemple seront désormais ses armes. Souhaitons-lui de les manier si bien qu'il fasse des conquêtes innombrables

dans le domaine des âmes rachetées du Sang précieux de Jésus-Christ. M. le chanoine Clavel, Directeur des Œuvres du Diocèse d'Annecy, ami du nouveau membre de la famille de Tamié, assistait à la fonction et voulut bien adresser à la Communauté quelques paroles d'édification.

Ce nous est une joie toute spéciale de voir enfin venir à Tamié des postulants savoisiens. Jusqu'ici, c'est de loin, parfois de très loin, que nous venaient les novices ; du pays, personne. Voici que Chambéry nous a donné F. Amédée ; Annecy, F. Michel et F. François de Sales ; la Tarentaise et la Maurienne ne sont pas encore entrées dans le mouvement ; espérons qu'elles suivront de près le bon exemple et que Tamié ne sera pas seulement une Abbaye en Savoie, mais une Abbaye de Savoie, peuplée de Savoisiens. C'est normal.

Nos Amis qui ont logé à l'Hôtellerie Saint-Pierre seront satisfaits d'apprendre que la conduite d'eau projetée est désormais œuvre réalisée. La maison sera abondamment pourvue d'eau et d'eau très potable et très fraîche.

Les matériaux de la clôture sont tous sur place. Ce ne fut pas petite besogne que leur transport de Chambéry, ni petite dépense non plus. On a commencé les travaux pour la pose : si la besogne des champs et du jardin retardée par le temps peu favorable, a absorbé, ces dernières semaines, tous les bras disponibles, nous espérons que, sous peu, on pourra se mettre sérieusement à la besogne et qu'une bonne partie de la « cloison » sera en place avant la redoutable invasion touristique dont elle doit nous protéger.

Nécrologie.

Le 29 avril au soir s'éteignait à l'Abbaye le F. Maurice, convers, âgé de 62 ans. Né à Chermignon, en Suisse, F. Maurice entra d'abord dans la Société de Marie (Marianistes). Il la quitta pour entrer à la Grâce. Reçu à la fin de 1899, novice le 14 janvier 1900, profès à vœux simples le 7 avril 1902, il émit ses vœux solennels à Tamié, où il avait suivi la Communauté de la Grâce Dieu, le 15 août 1910. Chargé de la boulangerie et du jardin, il était très habile ouvrier et son jardin faisait l'admiration des visiteurs. Frappé d'une attaque d'apoplexie en juin 1928, il ne recouvra jamais la robuste santé dont il avait joui jusque là. Les longues et pénibles souffrances qui remplirent ses dernières semaines lui auront, espérons-le, abrégé le temps de l'expiation de l'au-delà, s'il avait à satisfaire à la divine justice. Il fut inhumé le 1^{er} mai. Le 8

au matin, sous la neige qui tombait à moitié fondue et couvrirait si bien le sol que la communauté ne put se rendre au cimetière, un autre défunt prenait place dans le paisible champ de repos, à l'ombre de notre église. Il avait 23 ans. Joseph Fuma, originaire de Sainte-Foy-lez-Lyon, son service militaire achevé, avait voulu à tout prix embrasser la vie cistercienne que professaient déjà sa tante Abbessse de Bonne Espérance à Echourgnac et l'une de ses Sœurs, Moniale au même monastère. Il s'en vint donc à Sainte-Marie-du-Désert et entra au noviciat ; sa faible santé déclina bientôt à ce point qu'il dût reprendre le chemin du logis paternel, le cœur brisé, ne songeant qu'à une chose : guérir au plus tôt pour rentrer bien vite au cher Moûtier. La guérison ne vint pas, le mal au contraire fit des progrès continus. On pensa que l'air de la montagne lui serait favorable et on songea à l'envoyer à Tamié. Quand tout fut arrangé pour sa venue c'était trop tard, la maladie avait subitement pris une tournure des plus alarmantes. Malgré tout, Joseph voulut partir, il mourrait au moins au Monastère s'il ne pouvait y vivre ; le 3 mai une voiture ambulance le déposait à la porte de l'Abbaye ; ses parents l'accompagnaient : ils n'avaient pas voulu le quitter en prévision de sa fin prochaine. Quelle joie pour lui de voir Tamié, de se trouver dans son milieu ! De son lit, par la porte ouverte de la chambre qu'on lui avait donnée, il pouvait voir le maître-autel, entendre chanter les Moines, assister au Saint-Sacrifice, écouter la mélodie si aimée du *Salve* ! Le mardi soir 6 mai, Joseph reçut l'Extrême-Onction, selon le rite cistercien ; il s'éteignit doucement vers le milieu de la nuit dans les sentiments de la piété la plus vive, de l'amour de Jésus le plus ardent. On le revêtit des habits blancs des Novices, près de lui les moines se succédèrent pour la veillée traditionnelle ; ce fut au chant des vieilles et mélancoliques mélodies de l'Ordre qu'il partit pour sa dernière demeure. Pour ses parents, au milieu de leur grande douleur, ce fut une consolation de le voir ainsi mourir et ensepulturer selon ses suprêmes désirs.

Deux jours après, nous arrivait l'annonce bien inattendue du décès d'un bon Ami de Tamié : M. le chanoine Trilhe, Docteur en philosophie, théologie et droit canon. Professeur à l'Université Catholique de Toulouse, Vice-Official du diocèse et Trésorier de l'Œuvre du Vœu de l'Univers catholique au Sacré-Cœur. Très lié depuis longtemps avec notre R. P.

Abbé, M. le chanoine Trilhe était un fidèle habitué de l'Abbaye. Chaque année, en juillet ou en août, fuyant la fournaise du Midi, il accourait respirer l'air frais de la montagne. Avec quelle joie on l'accueillait ! Son abord si aimable, ses conversations aussi érudites qu'enjouées avec une pointe de malice à l'occasion, tout cela faisait le bonheur de ceux qui avaient l'avantage de se trouver avec lui à l'Hôtellerie. Pendant un certain nombre d'années, l'abbé Trilhe avait appartenu à l'ordre de Cîteaux : il était profès de Sainte-Marie-du-Désert ; une santé très compromise, des circonstances fort pénibles l'avaient contraint à demander une sécularisation qui fut pour lui un grand sacrifice. Personne n'égalait sa compétence pour l'histoire, le droit, la liturgie de l'Ordre ; nous lui devons le *Collectaneum*, le *Manuale Cœremoniarum*, etc. Une mort aussi subite qu'imprévue vint le surprendre en pleine maturité, en pleine activité alors qu'il se préparait à entreprendre la publication si nécessaire mais si difficile des Actes des Chapitres Généraux. Nous demandons à tous nos Amis un souvenir devant Dieu pour cette âme si brusquement appelée au redoutable tribunal du Juge Souverain.

Dans l'Ordre.

Le 28 avril, l'antique Abbaye d'Igny relevée de ses ruines, était dans l'allégresse : c'était la Dédicace de sa nouvelle église. S. E. le Cardinal Luçon présidait la fête accompagné des évêques de Châlons, Laval et Soissons, Mgr Neveux, auxiliaire de S. E. était le Prélat consécrateur. Le RR^{me} P. Abbé Général, les RR. PP. Abbés du Port-du-Salut, d'Aiguebelle, de Tamié, de Thymadeuc, de Chimay, des Neiges, de Sainte-Marie-du-Désert, des Dombes, de Bonnetcombe, le R. P. D. Fabien, auxiliaire de Cîteaux, le RR^{me} P. Abbé de Sainte-Marie de Paris O. S. B., le R. P. Supérieur de Divielle assistaient à la fête qui fut splendide.

Le 1^{er} mai, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, bénissait à Bellefontaine le nouvel Abbé D. Jean-Baptiste Auger, en présence des RR. PP. Abbés de la Grande Trappe, de Melleray, du Port-du-Salut, de Thymadeuc, de D. Fabien, auxiliaire de Cîteaux et de D. Berchmans, ancien Abbé du Port-du-Salut. La cérémonie, en plein bocage vendéen, revêtit un caractère tout spécial du fait que toute la population du pays s'y associa en masse, fidèle à ses traditions de foi chrétienne et de dévouement à l'Eglise catholique.

Aiguebelle, le 11 du même mois, fut témoin de la bénédiction abbatiale de l'un de ses fils D. Bernard Barbaroux, élu Abbé de l'ancienne communauté de Staouéli, réfugiée à Maguzzano, en Italie. Mgr l'Evêque de Valence officia dans l'antique et imposante abbatiale. Le nouvel Abbé qu'assistèrent les RR. PP. d'Aiguebelle et de Sept-Fons était entouré des Abbés de Tamié, de Chimay, de Sainte-Marie-du-Désert, des Dombes, de Bonnetcombe, de D. Fabien, auxiliaire de Cîteaux, du R. P. Supérieur d'Acey, du P. Prieur des Neiges, représentant son Abbé empêché. Cérémonie pompeuse, nombreuse assistance, chants magnifiques, banquet somptueux... Une bien lourde tâche attend à Maguzzano le nouvel Abbé : la pauvre Communauté de Staouéli, jadis si florissante, est réduite aux abois, il faut la fortifier, la renouveler, et, peut-être, la transplanter sous des cieux plus favorables... Dieu daigne donner à D. Bernard, intelligence, force, courage, consolation !!!

Le 17 mai, aux Vêpres, les voûtes vétustes de la basilique d'Osera répétèrent à nouveau, après un silence de 95 ans, les mélodies cisterciennes. L'*Opus Dei* était repris par une Communauté composée de 14 personnes : dès le lendemain, la vie régulière recommençait dans l'ancien Escorial des Bernardins de Galice. L'« *Escorial des Bernardins* » tel était en effet le nom donné jadis à cette superbe Abbaye. Pauvre Escorial aujourd'hui avec les deux tiers des bâtiments dépourvus de toiture, n'offrant aux regards consternés qu'un immense squelette, des murs dévastés. Le jeune essaim de Notre-Dame des Neiges a pris gîte dans la partie la plus récente, la moins dégradée, dans le Palais construit vers la fin du XVII^e siècle ; pour donner une idée de l'ampleur et de la splendeur du monument qu'il suffise de dire que le grand escalier a des degrés mesurant 6 mètres de longueur, d'une seule pierre de granit !! On le franchissait jadis à cheval, dit-on ! Tous nos vœux à la dernière née de l'Ordre, à Notre-Dame d'Osera.

Le 26 avril, les Moniales de Notre-Dame des Anges au Japon choisissaient pour Abbesse, en remplacement de la si regrettée R. M. Scholastique, la R. Mère Gertrude, prieure. Voici que nous arrive la fâcheuse nouvelle du décès de l'Elue, survenu le 20 mai !

Le Centenaire Bernardin.

1930 nous amène donc le centenaire de la proclamation de saint Bernard, comme docteur de l'Eglise, par le Pape Pie VIII,

Notre prochain numéro sera consacré, tout entier au Père très aimé, dont le culte est si cher à tous nos cœurs. Nous serions reconnaissants à ceux de nos Amis qui voudraient collaborer à sa rédaction par de brèves notules sur sa vie, sur ses œuvres, sur son culte, ses reliques, etc. Comme contribution au Centenaire, Tamié compte publier dans les *Analecta Bollendiana* le célèbre Manuscrit de Geoffroi, secrétaire du Saint Abbé de Clairvaux, qui est le joyau de notre bibliothèque. Si cette publication a lieu, il en sera reparlé. Nous étudierons aussi, si possible, dans la chronique, la question intéressante de la venue de saint Bernard à Tamié. On espère que S. S. le Pape Pie XI publiera des Lettres Apostoliques à l'occasion du Centenaire. Ce sera pour nous une grande joie d'entendre le Pasteur Suprême glorifier notre Père, le Docteur aux lèvres de miel.

Le 8^e Centenaire de Tamié.

1132-1932. Nos Amis ont-ils pensé que dans deux ans, Tamié commémorerait le huitième centenaire de sa fondation ? Laisserons-nous passer inaperçue cette date mémorable ou conviendra-t-il de la célébrer ? Et au cas où l'on ferait quelque chose, que faudra-t-il faire ? Nous recevrons avec plaisir toutes les suggestions, propositions, etc., que nos Amis jugeront à propos de nous faire. Il est certes temps d'y songer si l'on veut ne pas se lancer dans l'improvisation et l'inconnu, ce qui serait déplorable à tous points de vue.

Les Bernardines de Rumilly.

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que les Bernardines de Rumilly, sous les auspices de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Chambéry, vont essayer de reconstituer leur vénérable maison et de reprendre la vie régulière. Ce monastère jadis si illustre et qui en produisit tant d'autres de la même observance en Savoie et en France eut des liens trop étroits, à son origine, avec Tamié, pour que nous ne lui portions pas le plus vif intérêt et que nous ne fassions pas les vœux les plus ardents pour sa renaissance. Des vocations, de bonnes vocations voilà ce qu'il faut à Rumilly ; les Bernardines auront la plus vive reconnaissance pour les personnes qui prieront à cette intention ou dirigeront vers elles des âmes de bonne volonté désireuses d'embrasser la vie claustrale sous les livrées cisterciennes.

LA CHRONIQUE DE TAMIÉ

« *Veritatem in charitate facientes* »

Trimestriel N° 4

Saint Bernard, 20 août 1930

Nous sommes heureux de pouvoir placer en tête de ce numéro de la *Chronique* consacré tout entier à saint Bernard les Lettres Apostoliques de S. S. le Pape Pie XI données à l'occasion du Centenaire du Doctorat du saint Abbé de Clairvaux.

Lettres apostoliques de S. S. Pie XI.

A nos chers Fils Marie-François Jaussens, Abbé Général du S. Ordre de Cîteaux de la Commune Observance et Hermann-Joseph Smets, Abbé Général du S. Ordre des Cisterciens de l'Étroite Observance

Pie XI, Pape.

Chers Fils, Salut et Bénédiction apostolique.

A l'approche du centième anniversaire du jour où S. Bernard fut mis au nombre des Docteurs par notre prédécesseur de sainte mémoire Pie VIII, Nous avons appris qu'il serait très agréable aux membres de l'une et l'autre famille cistercienne, si Nous prenions part Nous-même à un si heureux événement. C'est bien volontiers que, par les présentes Lettres, Nous répondons à vos désirs. Et cela non seulement parce que ce Docteur aux lèvres de miel a rendu à ce Siège Apostolique avec un zèle et une habileté consommée de signaux services à une époque de grandes difficultés mais encore parce que, tout récemment, a été célébré le neuvième centenaire de la fondation de cette Cathédrale de Spire qui l'entendit la première proférer les très suaves paroles : « *O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria* ».

Il faudrait longtemps pour rappeler ici les louanges décernées à S. Bernard Docteur par les autres Docteurs de l'Église, par les écrivains illustres et les Pontifes Romains, qui plus est, par certains hérétiques eux-mêmes obligés de confesser que la Vérité en personne parlait par sa bouche.

Ce qui le caractérise surtout et le recommande comme Docteur, c'est d'abord l'humilité profonde avec laquelle il soumit toujours sa doctrine à l'autorité et au jugement de

l'Eglise, c'est ensuite son dévouement très éclairé au Vicaire du Christ, c'est sa sagesse admirable et son éloquence remplie d'une suavité céleste; c'est enfin son esprit mystique dans l'interprétation des Saintes Ecritures et l'immense charité qui pousse vers l'amour divin ceux qui lisent ses ouvrages.

Tout cela montre quelles actions de grâces vous devez rendre à Dieu de ce qu'il a suscité parmi vous, Cisterciens, un homme si puissant en œuvre et en parole, si bien méritant du peuple chrétien. C'est qu'en effet, S. Bernard ne se distingua pas seulement par sa doctrine, il brilla encore par son habileté admirable dans le maniement des affaires, soit en apaisant les discordes entre les princes, soit en prêchant la guerre sainte contre les ennemis du nom chrétien, soit en fondant nombre de monastères : toutes choses auxquelles il s'employa par l'ordre des Pontifes après que, dans le monastère, il se fut d'abord préparé à ce ministère apostolique par l'exercice de toutes les vertus.

C'est pourquoi, il importe qu'en commémorant un aussi heureux événement vous vous étudiez à imiter sa vie sainte et féconde encore plus qu'à célébrer sa gloire. Vous donc, qui êtes appelés Cisterciens de l'Observance Commune, ne cessez pas de vous appliquer avec une ardeur toujours nouvelle à élever parfaitement dans vos collèges la jeunesse, espoir de temps meilleurs. Pour vous qu'on nomme Cisterciens de l'Étroite Observance, continuez à propager chaque jour de plus en plus le règne de Jésus-Christ par vos missions de la Chine et du Japon pour le salut éternel de tant d'âmes. A ce propos, Nous souhaitons vivement que la pieuse société fondée par vous à cet effet et intitulée « Œuvre de Messes et de Prières pour la conversion de la Chine, du Japon et des pays adjacents », société à laquelle Nous avons Nous-même donné Notre nom en tout premier lieu, reçoive des membres de plus en plus nombreux pour le triomphe de notre sainte religion.

D'autre part, afin que cette commémoration revête l'éclat souhaité et produise ses effets, Nous vous donnons volontiers à l'un et à l'autre, Chers Fils, le pouvoir de bénir après la célébration des Saints Mystères les assistants en Notre nom et par Notre autorité, au jour que vous aurez choisi et de leur accorder, aux conditions ordinaires de l'Eglise, l'indulgence plénière de leurs fautes.

Entre temps, comme présage des dons célestes et gage de Notre bienveillance paternelle, Nous vous accordons très

amoureusement dans le Seigneur à vous, chers Fils, et à tous vos confrères, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome près de St Pierre, le 20 du mois de juillet 1930 la neuvième année de Notre Pontificat.

PIE XI, Pape.

I. S. Bernard est-il monté à Tamié ?

Au moment où dans l'univers entier on fête à l'envi le centenaire du Doctorat de saint Bernard n'est-il pas naturel que les moines qui, à Tamié, vivent encore de l'esprit et de la doctrine du grand Saint recueillent religieusement tout ce qui, dans sa vie, les touche plus particulièrement ; que les fils de Pierre de Tarentaise installés sur le col depuis 1132 cherchent à savoir si réellement un jour leur monastère a abrité sous son toit l'hôte illustre qui fut la gloire de l'ordre de Citeaux.

Il existe une tradition qui veut qu'en effet le Saint Abbé de Clairvaux soit venu à Tamié : une petite chapelle, dite chapelle de Saint-Bernard, construite au haut du col la conserve encore, montrant l'endroit où Bernard aurait rencontré Pierre premier, Abbé de Tamié qui accourait à sa rencontre.

Ce n'est là qu'une tradition ; mais a-t-on le droit de l'écarter purement et simplement sous le prétexte que seule elle est insuffisante à prouver le fait historique. Non pas ; on ne le pourrait que si des faits connus comme certains par ailleurs venaient en montrer l'inexistence. Rien ici ne vient s'y opposer, bien au contraire tout porte à croire que cette tradition a son fondement dans la réalité ; et la présente étude n'a d'autre prétention que d'essayer de montrer la possibilité, et plus encore la probabilité d'une visite à Tamié du grand docteur.

On sait que saint Bernard fit plusieurs fois le voyage d'Italie, et qu'il franchit les Alpes. Ce sont là des faits certains.

Pour ne parler que des voyages postérieurs à 1132, date de la fondation de Tamié, on sait que Bernard passa en Italie une première fois en 1133 à la demande du Pape Innocent II qui réclamait son concours dans les derniers combats qu'il avait à livrer contre le schisme.

Ce n'est qu'en 1135 que Bernard repassa les Alpes pour revenir à Clairvaux.

Une seconde fois, en 1136, il repartit pour l'Italie pour revenir en 1138.

Nous savons qu'en 1138, à son retour, Bernard passa les Alpes et qu'à la descente il apprit l'élection au siège de Langres d'un sujet indigne. C'est en toute hâte qu'il gagna Lyon pour s'opposer à sa consécration, se détournant ainsi de son chemin*. Ce n'est donc pas à ce moment qu'il faut placer une visite de Bernard à Tamié. Mais, en 1135, nous savons qu'il revint de Rome par Milan où il se trouvait vers la fin d'octobre, se rendant à Besançon, pour arriver à Troyes le 29 novembre suivant. Ce sont là des points précis d'histoire.

Venant de Milan, trois passages s'offraient à saint Bernard pour franchir les Alpes : le Grand Saint-Bernard que l'on appelait encore le Mont-Jou (*Mons Jovis*) qui le conduisait en Valais**, — le Petit-Saint-Bernard plus au Sud, appelé Colonne Jou (*Columna Jovis*) chemin plus direct et plus facile qui par la haute vallée de l'Isère mène à la Combe de Savoie. Enfin, troisième passage par le Mont-Cenis, débouchant par la Maurienne dans la vallée de l'Isère à la hauteur de Saint-Pierre d'Albigny,

Et tout d'abord notons qu'il est bien difficile de croire que saint Bernard ait entrepris, si tard dans la saison (on a vu qu'il se trouvait encore à Milan fin octobre) le passage du Mont-Joux haut de 3.470 mètres, souvent encombré par la neige à cette époque de l'année.

Le Petit-Saint-Bernard, le passage le plus ancien et le plus fréquenté, s'offrait à lui comme plus facile et aussi comme plus direct ; haut seulement de 2.250 mètres il avait moins de chance d'y trouver déjà de la neige.

Ce chemin le conduisait, nous l'avons vu, par la haute vallée de l'Isère jusqu'à l'entrée de la Combe de Savoie à Conflans, au confluent de l'Isère et de l'Arly.

On a dit plus haut que saint Bernard se rendait à Besançon — son chemin était de passer par le Genevois ; et alors Tamié se trouvait sur sa route, placée au col sur le grand passage qui reliait la vallée de l'Isère au Chablais, au Faucigny,

(*) *et transalpinantes comperimus instare diem qua foret sacrandus homo in episcopum lingonensem... A religiosis viris non paucis, qui nobis salutandi gratia occurrebant, persuasi sumus divertere per lugdunum quatenus, si fieri posset, rem nefariam, ne fieret, prohiberemus.*

(Epist. CLXIV, à Innocent II.)

(**) Garin, dans son *Histoire de Tamié*, p. 48, parle d'un retour de saint Bernard par le Valais en 1135, se référant aux Annales de Cîteaux de Manrique. On n'y trouve rien de semblable cf. Manrique T. I., 287.

au Genevois*. Qu'on se rappelle ici la raison de cette fondation réclamée par Pierre I archevêque de Tarentaise aux moines de son Ordre ; elle devait assurer la sécurité de ce passage très fréquenté, rendu dangereux, en raison de son isolement par les mauvaises rencontres qu'on y faisait**.

De Conflans donc, la vieille route romaine montait au col, passait sous les murs de Tamié pour descendre sur Faverges.

On peut ajouter qu'à cette époque saint Bernard était en rapport depuis quelque temps déjà avec Guérin, abbé de Saint-Jean-d'Aulps en Chablais, et qu'il négociait l'affiliation de cette abbaye à l'ordre de Cîteaux. On sait d'ailleurs que Bernard visita Saint-Jean-d'Aulps, ou abbaye des Alpes ; on lit en effet dans la *Vita prima* de Guillaume de Saint-Thierry qu'il y obtint la guérison miraculeuse d'une femme atteinte du mal caduc***. Si l'on songe que cette affiliation par laquelle l'Abbaye d'Aulps devenait fille de Clairvaux fut accomplie en 1136 le 28 juin, on est tenté de croire que Bernard profita de son passage des Alpes à la fin de 1135 pour parfaire par sa présence ce qu'il avait tant à cœur de voir réalisé.

Reste un passage possible par le Mont-Cenis, chemin d'ailleurs moins fréquenté et moins facile que le Petit-Saint-Bernard. Par la vallée de l'Arc, par la Maurienne, Bernard aboutissait encore à la combe de Savoie plus bas cette fois dans la vallée de l'Isère. Dans ce cas encore il se peut que saint Bernard ait remonté le cours de l'Isère jusqu'à l'embranchement de la route de Faverges, soit par Conflans en suivant la rive gauche de la rivière, soit par la grande voie qui suivait la vallée sur la rive droite.

Que l'on songe aussi à la joie qu'avaient nos Pères, lors-

(*) ... au pied du col de Tamié passage très fréquenté dès ce temps (époque gallo-romaine) entre les vallées du Léman et de la Haute-Isère... (Plaisance, *Hist. des Savoyens*, I, 50) Cf. id. I, 119.

(**) On lit dans la vie de Pierre II de Tarentaise :

... *Ad locum mittitur arduum, locum aridum, locum arctum et quod magis incommodum videbatur juxta publicam stratum pene jugiter a multitudine commeantium frequentam.*

(Gauf. A. C. Vita cap. I, 3 Acta SS. VIII Maii, p. 322.)

(***) *In monasterio quoque quod Alphense dicitur, inter cæteros qui curam requirebant infirmos, venit ad eum mulier quæ caduco morbo laborabat. Hæc in ipsa hora, cum staret coram eo, a repentino impetu mali illius corruit. Sed apprehensa vir Dni manu ejus continuo erexit eam... [et] perfecte curata est. (P. L. cxxxv, c. xiv, n. 67, col. 264.*

Cf. Manrique A. 1136, cap. VI, n. 3 et Sq.

qu'ils étaient par les chemins, à visiter les abbayes de l'Ordre qu'ils trouvaient sur leur passage*, au soin qu'ils prenaient d'y venir loger à l'étape et l'on se convaincra facilement que le saint Abbé n'ait pas hésité à faire un petit détour pour trouver abri dans un monastère ami dont l'abbé le tenait en grande vénération**.

Ajoutez à cela que saint Bernard devait faire la visite régulière chaque année comme Abbé Père dans les abbayes d'Aulps et d'Hautecombe l'une et l'autre bien proches de Tamié***.

Tout laisse donc croire qu'un jour l'abbaye de Tamié abrita sous son toit le docteur que nous fêtons cette année. Peut-être dans les archives du monastère restait-il quelque trace de cette visite dont le souvenir dut se conserver longtemps dans la mémoire des enfants de Pierre. La Révolution a passé brûlant et saccageant tout, il nous reste encore la petite chapelle construite au col sur l'emplacement d'un oratoire dédié à saint Bernard pour en perpétuer à jamais le souvenir.

II. L'oratoire du col de Tamié.

Selon la tradition, cet oratoire aujourd'hui fort modeste, fut érigé pour perpétuer le souvenir de la venue de saint Bernard à Tamié et il marquerait l'endroit où notre Père Saint-Pierre, venu au devant de son illustre visiteur, le rencontra. La chapelle ancienne occupait une surface plus étendue

(*) C'est à chaque instant qu'on lit dans la vie de saint Bernard les détours qu'il fait et le soin qu'il apporte à visiter les abbayes de l'Ordre, par exemple on lit dans la *Vita prima a Gaufr. Clar. Vall.* (III^e pass.).

Novum in partibus illis aedificatur monasterium cui Villare nomen est, et ante paucos menses illuc Pater Sanctus congregationem miserat monachorum. Voluit ergo plantationem novellam vel in transitu visitare et peregrinantes filios consolari.

(P. L. CLXXXV, col. 396 — 397.)

et plus loin :

Valcellam vocant monasterium... quod idem pater noster missis olim a clarœvalle fratribus aedificaverat. Illic feria tertia pernoctavit, nolens fraudare filios visitatione et consolatione paterna.

(Id. ibid. col. 399.)

(**) Pierre élu au siècle de Tarentaise refusa d'abord pour ne céder qu'aux instances du Chapitre Général et de saint Bernard en particulier. *Inibi auctoritate totius ordinis est oppressus, maxime vero S. Bernardi Claræ Vallensis, cui reverentiam semper exhibuit singularem.* (*S. Petri vita a Gaufrido Alt. cap.* I n^o 4. Act. SS. VIII Mai p. 323.)

(***) Hautecombe passée fille de Clairvaux, la 17^e en 1135 ; Aulps la 22^e en 1136.

due que l'oratoire moderne ; devenue propriété particulière elle tombait en ruines lorsque l'Abbaye la racheta, il y a quelques années. Le P. Joseph Bellemin, décédé en 1929, la restaura à ses frais et, en grande partie, de ses propres mains. On ne s'explique guère pourquoi au lieu d'y replacer l'ancien tableau de saint Bernard qui la décorait et qui est conservé aujourd'hui sous nos cloîtres, il y mit une statue de la Très Sainte Vierge. Il serait à souhaiter que quelque chose rappelât aux passants l'antique signification de l'oratoire : une inscription, une image, une statue de saint Pierre ou de saint Bernard...

III. Les Reliques de saint Bernard à Tamié.

Saint Bernard avait son mausolée dans l'église de Clairvaux, derrière le Maître-Autel, entre les tombeaux de saint Malachie à gauche, et des saints Eutrope, Zozime, Bonose et autres à droite. Ses reliques y furent conservées à peu près intégralement jusqu'à la Révolution. Le 8 mai 1793, le Directoire de l'Aube autorisa l'ouverture des cercueils de plomb renfermés dans les trois tombeaux ; quelques jours plus tard, les saintes dépouilles étaient exhumées et transportées solennellement à Ville-sous-La Ferté. Elles furent bientôt oubliées et jetées pêle-mêle dans un coffre de la sacristie. Aujourd'hui, placées dans un reliquaire convenable, elles sont exposées dans l'église à la vénération des fidèles. C'est de ce dépôt sacré qu'ont été extraits les ossements nombreux et considérables que nous possédons à Tamié et qui furent donnés à la Grâce-Dieu à une époque que nous ne connaissons pas. La majeure partie de ces ossements est renfermée dans la châsse portée par l'officiant aux processions solennelles mais il y en a d'autres encore dans les reliquaires exposés à l'autel des Saintes Reliques. Il est fort probable que, parmi ces ossements, il y en a de saint Bernard, impossible pourtant de les distinguer avec certitude. Aussi s'est-on contenté d'écrire au-dessous : Reliques des Saints de Clairvaux.

Nous avons d'autres reliques données positivement comme étant de saint Bernard. D'abord, à l'autel des Saintes Reliques dans un des Reliquaires en forme de monstrance, un ossement assez considérable porte la mention : saint Bernard ; le médaillon enclos dans le sépulcre au milieu de la face antérieure du Maître-Autel en renferme un second moins considérable, il y a en outre plusieurs particules minimes en divers reliquaires, dans des croix pectorales, etc.

Toutes ces reliques sont authentiques mais nous ignorons leur provenance. Enfin, nous possédons encore un fragment du capuce de saint Bernard : il vient de l'Abbaye de Saint-Victor de Paris où ce capuce fut conservé jusqu'à la Révolution.

IV. Les « *Fragmenta Gaufridi* ».

Geoffroi d'Auxerre, secrétaire de saint Bernard, auteur de ce qu'on nomme le IV^e Livre de la « *Vita Prima* » du Saint, avait recueilli, en vue de la Biographie qu'il méditait, des notes, des souvenirs, le tout d'un très grand intérêt. La Providence a permis que le Recueil de ces Notes nous soit parvenu, il est connu sous le nom de « *Fragmenta Gaufridi* ». On n'en possède qu'un seul manuscrit ancien : deux copies de ce manuscrit datant toutes les deux du XVIII^e siècle sont conservées l'une à Paris, l'autre à Bruxelles. Quant au manuscrit lui-même, c'est à Tamié qu'il se trouve présentement, il forme le plus précieux joyau de notre Archivé.

Son histoire est assez mouvementée : au XVII^e siècle, il était à Orval, depuis quand ? mystère. Lorsqu'en 1793, les moines d'Orval s'enfuirent devant les armées républicaines, ils emportèrent avec eux le manuscrit des « *Fragmenta Gaufridi* » à Luxembourg leur refuge. L'heure douloureuse de la dispersion arriva : on se partagea les débris emportés de l'Abbaye. D. Joseph Martin reçut le manuscrit ; plus tard il le remit à M. l'abbé Clesse, curé d'Anlier, ce dernier s'en dessaisit en 1841 en faveur d'un moine du Val Sainte-Marie qui parcourait le pays en quête de livres liturgiques pour son monastère.

Du Val Sainte-Marie, le manuscrit suivit à la Grâce-Dieu la Communauté, il l'accompagna encore lorsqu'en 1909 elle se transporta à Tamié. Joyau inestimable que ce vénérable livre, si, comme l'affirme la tradition et comme l'ont admis des érudits bien capables d'en juger, nous sommes en présence de l'original même de Geoffroi d'Auxerre. Ces pages jaunies par le temps auraient donc été écrites, très probablement du vivant même de saint Bernard et par son secrétaire qui porte dans l'Ordre le titre de Bienheureux !

Nous préparons une édition complète du texte qui n'a jusqu'ici été publié qu'en partie ; s'il plaît à Dieu, nous pourrions bientôt la présenter aux lecteurs de la chronique.

V. Saint Pierre et Saint Bernard.

Lorsque notre Père Saint-Pierre fut appelé sur le siège de Tarentaise par le clergé et le peuple réunis, ce ne fut que bien malgré lui qu'il céda, nous dit son historien Geoffroy d'Hautecombe (*obtemperavit invitus*), obligé qu'il fut de se soumettre à l'autorité du chapitre général de l'ordre de Citeaux (*autoritate totius ordinis est oppressus*). Cette autorité seule suffisait, mais on sait qu'en pareilles circonstances on a soin de gagner en même temps par la persuasion celui que l'on veut obliger par un ordre formel. Geoffroy d'Hautecombe ajoute que c'est surtout à l'autorité de Bernard de Clairvaux auquel il montra toujours une révérence particulière que Pierre se soumit ainsi qu'à celle de ses vénérables Pères les Abbés de Citeaux et de Bonnevaux (*maxime vero S. Bernardi Claraevallensis, cui reverentiam semper exhibuit singularem, et venerabilium Patrum suorum Cisterciensis et Bonaevallensis Abbatum*). Rien d'étonnant à voir intervenir dans l'affaire les abbés de Bonnevaux et de Citeaux : on sait que l'Abbaye de Tamié était de la filiation de Citeaux et dépendait directement de l'Abbaye de Bonnevaux, dont elle était la troisième fille ; chaque année c'était l'abbé de Bonnevaux qui faisait la visite régulière à Tamié et il est tout naturel que ce soit à son Père Abbé (Père Immédiat comme nous disons aujourd'hui) que l'on ait recouru pour décider le jeune abbé à accepter le nouveau fardeau qui lui était imposé. Mais saint Bernard ? Quelle raison peut motiver son intervention ? sinon les liens d'une amitié particulière entre les deux Saints. On a écrit que saint Bernard présidait le chapitre général : erreur qui dénote une ignorance singulière des choses de l'Ordre. Saint Bernard assistait au Chapitre Général comme Abbé de Clairvaux, rien de plus, et il n'avait aucune autorité particulière dans l'assemblée. Ce ne peut être que comme ami qu'il intervient ici ; plusieurs fois déjà il avait rencontré notre Saint Pierre, il lui avait rendu visite à Tamié : entre ces deux hommes dont les caractères ont tant de points communs des liens avaient dû naître ; Bernard, né en 1090 était l'aîné de Pierre d'une douzaine d'années seulement, et celui-ci le révérait comme un maître (*cui reverentiam semper exhibuit singularem*). Sans autorité spéciale Bernard ne pouvait intervenir de son propre chef auprès de Pierre que fort d'une amitié éprouvée déjà.

Ajoutons encore ce fait que nous lisons dans la vie de notre

Saint Pierre. Tout à la fin de sa carrière, revenant de Chaumont en Vexin où il était allé sur la demande du Pape Alexandre III, tenter de ramener la paix entre Louis VII le Jeune et Henri II Plantagenet, il s'arrêta à l'Abbaye de Longuay, Fille de Clairvaux au diocèse de Langres, cédant aux instances de l'Abbé et des moines de l'Abbaye auxquels se joignit même l'Evêque de Langres. Connaissant son passage dans le pays ils le priaient de venir consacrer un autel à saint Bernard qui venait d'être canonisé (18 janvier 1874). Peut-être faut-il encore voir là un signe de ces liens particuliers qui avaient unis les deux saints : quoiqu'il en soit notons ce fait remarquable que la dédicace du premier autel élevé à l'honneur de saint Bernard a été la dernière fonction pontificale de son illustre ami.

VI. L'amitié de saint Bernard et de saint Norbert.

Un de nos amis, du clergé parisien, répondant à l'appel du n° 3 de la *Chronique* a bien voulu nous envoyer la communication suivante pour laquelle nous lui témoignons notre vive gratitude.

« Fait historique trop souvent oublié ou négligé que la très sainte amitié qui liait entre eux saint Bernard et saint Norbert. On peut déclarer — et sans crainte d'emphase — que l'amitié de l'un pour l'autre fut si forte qu'elle servit d'instrument providentiel pour surmonter les difficultés sans nombre inhérentes à l'époque troublée où vécurent nos deux héros, — que cette amitié était, pour ainsi dire, le boulevard de leur humilité respective, c'est ainsi, par exemple, qu'à l'occasion du schisme de Pierre-Léon, lorsque le vrai pape Innocent eût été remis dans ses droits, grâce aux labeurs de Norbert et de Bernard, ils rejetèrent l'un sur l'autre les mérites de ce succès triomphal.

Ce fut saint Bernard qui, par l'intermédiaire de Barthélémy, évêque de Laon, céda à saint Norbert la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, dans le désert marécageux de Prémontré ; plus tard, il intervint amicalement dans un litige concernant cette chapelle. Il suffit de compulsér le recueil des Lettres de saint Bernard pour y trouver le témoignage de l'amitié profonde existant entre l'Abbé de Clairvaux et le Fondateur de l'Ordre de Prémontré.

Nous disions que l'amitié des deux saints trouvait surtout sa raison d'être dans leur lutte commune contre les maux de

l'époque et en faveur de la discipline ecclésiastique. Pour surmonter les haines, les calomnies, les résistances, les révoltes, il fallait que les deux athlètes puissent se retremper dans la force provoquée par une amitié à laquelle présidaient les intérêts de Dieu.

Et cette amitié s'alimentait encore dans deux dévotions qui caractérisaient nos deux Saints : la dévotion mariale spécialement vive chez saint Bernard, la dévotion eucharistique où excellait saint Norbert.

L'amitié antique subsiste toujours, elle se retrouve aujourd'hui entre l'Abbé Général des Cisterciens Réformés, ancien Abbé de Westmalle et Mgr Crets, Abbé d'Averbode et Général des chanoines Prémontrés ».

Nous ajouterons ce fait assez curieux : la divine Providence a voulu au XIX^e siècle, se servir d'un fils de saint Bernard pour faire revivre en France l'Ordre de Saint Norbert, le T. R. P. D. Edmond Boulhon, fondateur de Frigolet, restaurateur des Prémontrés en France, fut de longues années religieux cistercien.



Le Gérant : J. ABRY.

Anney, J. ABRY et Cie, imprimeurs de l'Evêché

LA CHRONIQUE DE TAMIÉ

« Veritatem in charitate facientes »

N° 5

Noël 1930

La Société des « Amis de Tamié ».

Après bien des vicissitudes, la Société des « Amis de Tamié » s'est constituée sur des bases que nous espérons solides et durables. On connaît la Société des « Amis de Versailles », celle des « Amis des Cathédrales », etc., la Société des « Amis de Tamié » se propose un but analogue : réunir autour de la vieille Abbaye Savoisienne un concours de bonnes volontés décidées à promouvoir sa prospérité spirituelle et temporelle, à favoriser son recrutement, son rayonnement et son action bienfaisante.

Deux sections ont été décidées au sein de la Société pour répondre aux points de vue divers et aux « desiderata » exprimés.

La première comprend les personnes qui n'entendent ou ne peuvent apporter à l'Abbaye que le concours déjà bien précieux et très apprécié de leur sympathie, de leur appui sous des formes variées : renseignements, conseils techniques, aumônes, etc., etc.

La seconde reçoit celles qui, non contentes de fournir au Moûtier, le susdit concours, souhaitent encore, autant que le permettent leurs conditions d'existence, de s'associer, en quelque sorte, à la vie des moines et d'y participer ; de vivre de l'esprit qui les anime afin d'atteindre, dans la mesure du possible, l'idéal qu'ils poursuivent. Comme l'esprit de Tamié est un esprit de prière, de sacrifice, de solitude, de simplicité, de détachement du créé, d'apostolat, ces personnes se proposent d'en imprégner toute la teneur de leur vie, chacune dans sa sphère et son milieu, chacune aussi dans la mesure de ses moyens.

Le lien tangible qui rattache les membres de la seconde section au Monastère, consiste en quelques prières récitées matin et soir en union avec la Communauté : on peut choisir ou bien un *Ave Maria* le matin et un autre le soir, ou bien encore le *Sub tuum* le matin et le *Salve Regina* le soir. Evidemment, si on en avait le temps et la dévotion, il serait mieux de psalmodier le Petit Office de la Sainte Vierge ou même le Bréviaire cistercien.

Quelques jours, quelques heures au moins, de séjour chaque

année à l'Abbaye sont recommandées à tous les « Amis » pour reprendre contact et s'y reposer dans le silence et la paix de la solitude. Inutile de dire que l'accueil le plus cordial, le plus fraternel leur sera toujours réservé avec toutes les facilités possibles pour assurer à leur séjour les meilleurs résultats. Ils pourront aussi, quand ils le jugeront nécessaire ou utile, demander à l'Abbaye aide, conseil et réconfort spirituel. Ce ne sera là qu'un juste retour des bienfaits qu'ils lui procurent.

En outre, tous les membres de la Société sont assurés d'une participation spéciale aux prières et bonnes œuvres de la Communauté pendant leur vie et après leur mort : ils ont droit aux Messes de la Sainte Vierge et des Défunts qui se célèbrent chaque jour aux autels désignés, dans le chœur des Convers, pour les parents, bienfaiteurs et amis du Monastère. Nous espérons donner dans le prochain numéro de la Chronique la composition définitive du Bureau de la Société ; de suite, nous prévenons que toute communication à son sujet doit être adressée, soit au R. P. Abbé de Tamié, soit à M. l'Abbé Thiercelin, à l'Abbaye.

La Société a pour organe la « Chronique de Tamié » dont elle prend désormais la direction et assume la pleine et entière responsabilité. Le secrétaire de rédaction est M. l'Abbé Thiercelin à l'Abbaye. La « Chronique » continuera à paraître quatre fois par an, elle conservera aussi, à la demande expresse du R. P. Abbé, son caractère strictement privé. On ne la trouvera donc nulle part ailleurs que chez M. Thiercelin à l'Abbaye : elle n'est point vendue, ou mise dans le commerce : il n'y a point de tarif d'abonnement, mais les offrandes faites par les Amis seront les bienvenues.

Aux membres de la Société, on ne demande pas de cotisations, les divers frais sont couverts par les dons volontaires des « Amis ». Pour faire partie de la Société, il suffit d'en faire la demande soit au R. P. Abbé, soit à M. Thiercelin ; bien préciser la section à laquelle on désire appartenir. L'inscription sur le Registre de la Société est de rigueur.

La Société des « Amis du Col de Tamié pour la conservation du Site ».

Tous ceux de nos « Amis » qui ont visité Tamié ont, sans aucun doute, goûté le charme du site merveilleux qu'offrent le Col et la Vallée toute entière. Ils seront aisés d'apprendre qu'une Société Civile vient de se former pour veiller à ce que rien ne vienne nuire à l'aspect historique des lieux, à ce que rien ne vienne les déparer. Sur le Col, au petit hameau de Malapalud, existait un modeste établissement qui portait le nom pompeux d'hôtel du Tilleul. Les propriétaires ont été amenés à le vendre. On parlait d'y créer un somptueux

Palace... eût été un désastre pour l'Abbayé qui eut perdu sa solitude, sa tranquillité ; quel dommage aussi pour le paysage brutalement transformé ! Ce danger a disparu, la Société des Amis du Col a acheté l'Hôtel du Tilleul et toute la propriété y attenante ; on cherche, en ce moment, un ménage sérieux capable de tenir dans le local quelque peu transformé pour être plus confortable, un restaurant propre, bien tenu, où les passants puissent trouver à réparer leurs forces, où quelques pensionnaires, en toute saison, puissent profiter de l'air si pur, si tonique du vallon pour rétablir ou fortifier leur santé.

Le Président de la Société est M. Berger, ingénieur à Faverges. Sous son active impulsion, tout sera tenté pour assurer le but poursuivi et maintenir au site pittoresque de Tamié son aspect traditionnel.

A l'Abbaye

Elle a retrouvé, la vieille et chère maison, depuis des semaines déjà, sa solitude très aimée, son silence béni ; c'est à peine si, de loin en loin, le ronflement d'un moteur ou la trompe d'une auto se font entendre sur la route déserte. Mais, pendant la belle saison, de juin à octobre, quel concours, quelle agitation autour de l'enceinte monastique ! Le mauvais temps n'a point empêché de venir à Tamié de nombreuses colonies de vacances, des bandes de scouts multiples, des groupes enfin de Jeunesse Catholique, de Chorales, etc., en joyeuse excursion. Nous devons une mention toute spéciale aux deux groupements si originaux et si intéressants des Compagnes et des Compagnons de Saint-François qui avaient choisi le monastère comme but principal de leur pérégrination annuelle. C'est au col même, devant l'oratoire de la Rencontre de Saint Bernard et de Saint Pierre, que fut émise la promesse des premières Compagnes en une cérémonie touchante présidée par le P. Abbé.

Naturellement, les Florimontains furent eux aussi fidèles à leur Moulin. Plus nombreux que jamais, bien encadrés et surtout bien dirigés, ils passèrent un mois délicieux sous les murs de l'Abbaye.

Certes, sur tous ces allants et venants, l'emprise du monastère s'exerça plus ou moins profondément, rares sont ceux qui viennent à Tamié, qui visitent le moutier, sans emporter quelques bonnes et salutaires impressions, mais le grand travail, le travail en profondeur se fit surtout sur les hôtes et les retraitants dont le nombre fut considérable. Il paraît, en effet, que le registre du P. Directeur porte un total de 504 journées de retraite au lieu de 376 en 1929. 104 personnes dont 59 ecclésiastiques ont suivi les saints exercices au lieu de 70 l'an passé, il y a donc une sensible progression. Nous ne parlons que des retraites privées, deux retraites collectives ont groupé 110 jeunes gens. Dieu soit béni qui amplifie et développe de

plus en plus l'action sanctificatrice la bienfaisante influence du vieux couvent ! « Ce sont les vacances... nous en profitons pour aller passer quelques jours de calme et de retraite à Tamié, écrit un Curé, en son Bulletin paroissial. Quelle paix, Quelle piété liturgique et bienfaisante. Quel saint idéal reposant ! Comme on comprend mieux cette phrase de Pie XI, dans la Bulle Umbratilem du 5 juillet 1924 : Ceux qui, constamment, s'adonnent à la prière et à la pénitence contribuent au progrès de l'Eglise et au salut du genre humain, bien plus encore que ceux qui cultivent par les Œuvres de zèle le champ du Seigneur... » C'est qu'en effet, le concours, le mouvement qui entraînent avec eux une certaine agitation, tout cela s'arrête aux portes de la clôture monastique. En cet asyle inviolable, la Communauté poursuit, dans le silence, le calme et la paix habituelle sa vie de prière, d'abnégation et d'amour. Notons, le quinze août, la prise d'habit du F. Emmanuel Ritz d'Annecy que suivit bientôt, le 8 septembre, celle du F. Bernard Deville, un Annécien également, ce qui porte à quatre, au noviciat, le groupe des Diocésains de Saint François de Saies. Le 8 décembre verra encore deux postulants revêtir la blanche livrée cistercienne : F. Benoît Niogret de Lyon et F. Yves de Kergariou de Paris. Dix novices, Tamié vit-il jamais pareille affluence ? C'est douteux : les hautes stalles du chœur étant toutes occupées, il a fallu s'installer dans les stalles inférieures, c'est d'ailleurs, à ce qu'on dit, le place régulière des novices. A ce compte, il reste encore une bonne demi-douzaine de places vacantes ; puisse la divine Bonté les remplir toutes et bientôt ; ce sera si beau le chœur de Tamié quand plus une stalle ne sera vide ! La clôture, si désirée, est debout, au moins pour la partie dont le besoin se faisait le plus sentir, le reste sera dressé au printemps, s'il plaît à Dieu, et les moines seront enfin à l'abri des curiosités indiscretes. Quelles actions de grâces, ils rendront et rendent déjà aux généreux bienfaiteurs qui les ont aidés ! En ces semaines de fin d'automne, la besogne ne chôme pas : quand, aux beaux jours, nos amis reviendront, ils verront avec plaisir l'intérieur du préau transformé en un riant jardinet ; au chapitre, ils trouveront un « légile » monumental en bois sculpté dont le pupitre est formé par un superbe hibou taillé en plein noyer par le ciseau artiste de P. Anselme. Ils constateront que les portes XVII^e siècle du cloître, si peu décoratives, auront été remplacées par quatre vieilles reliques du monastère ancien arrachées aux sous-sols qui les recélaient. C'est un spectacle peu banal, en ce moment, que celui du cloître devenu un véritable chantier ; les blocs énormes évoluent avec une surprenante souplesse, ils descendent, ils montent ; assez souvent, il leur faut redescendre pour remonter parce que le « Maître d'œuvre » improvisé qu'est P. Roland n'a pas calculé ses distances avec la précision voulue ou n'a pas prévu tel

ou tel inconvénient. N'importe, on va de l'avant, en tâtonnant, en essayant, on finit par arriver : nos amis jugeront du résultat. Des talents plus ou moins insoupçonnés se sont révélés à l'épreuve de l'action ; tel qui n'avait jamais manié le ciseau et la boucharde s'est trouvé parfait tailleur de pierres : tel autre, maçon sans pareil... rien de tel pour opérer des prodiges que le bon vouloir au servir de l'obéissance...

Les fêtes du Centenaire de Saint Bernard.

Le glorieux Abbé de Clairvaux a été très chèreusement fêté en beaucoup de monastères de l'Ordre. Nulle part, sans doute, il n'y a eu des solennités aussi magnifiques qu'en Espagne. En ce pays, le culte du Docteur Melliflue est resté vivace et populaire grâce surtout aux nombreuses Abbayes de Cisterciennes qui se sont perpétuées dans les villes et les campagnes depuis de longs siècles. Les fêtes jubilaires ont revêtu en beaucoup de lieux, surtout à la campagne, le caractère de réjouissances publiques auxquelles s'associent en un concert unanime autorités religieuses, civiles et militaires, population tout entière avec processions solennelles, illuminations, etc. Honneur à l'Espagne, que saint Bernard la couvre de son puissant Patronage !

En France, c'est à Cîteaux que le Triduum commémoratif a été célébré avec le plus d'éclat. On avait tout disposé pour qu'il prit place immédiatement avant la tenue du Chapitre Général et en présence de tous les Capitulants. Le Cardinal Maurin, primat des Gaules, présida la première journée ; elle fut marquée, comme les deux suivantes, le matin, par une Messe pontificale avec panégyrique, et un Salut solennel précédé d'un autre panégyrique l'après-midi. Mgr Gonon, évêque de Moulins parla chaque jour, à la Messe, de Saint Bernard, Docteur de la vie religieuse. D. Anselme Le Bail, abbé de Chimay étudia, le premier soir, la Christologie du Saint. D. Dominique Nogues abbé de Thymadeuc traita, le second jour, de sa Mariologie. Mgr Ruch, évêque de Strasbourg clôtura la série par un magnifique discours sur S. Bernard et la Papauté.

Aigneulle eut, de son côté, un Triduum très brillant et très réussi.

A Tamié, point de Triduum, l'isolement du monastère ne l'eut pas permis, mais, le 20 août, grande solennité et grande affluence de pèlerins. Grande solennité, avant tout liturgique comme de coutume et dans le cadre toujours sobre, austère, conforme aux vieilles traditions cisterciennes. Mgr Termier, évêque de Tarentaise présida la procession sous les cloîtres, puis il chanta la Messe pontificale selon le rit cistercien en présence de Mgr de la Villerabel évêque d'Annecy et de Mgr Grumel, évêque de Maurienne, Mgr Saint-Clair, protonotaire

apostolique, de nombreux chanoines des diocèses voisins, plus de 70 prêtres assistaient à la cérémonie avec une foule de fidèles qui remplissaient entièrement les deux églises. M. le chanoine Mugnier, Directeur au Grand-Séminaire d'Annecy, célébra les louanges du saint Docteur en un discours magistral qui a été publié dans la *Revue du Christ-Roi* de Paray-le-Monial. Réfectoire conventuel, salles de l'hôtellerie suffirent à peine pour abriter, à l'heure du repas, les hôtes de l'Abbaye. Notons la présence, avec les Florimontains, des Colons de Chapareillan qui ont la pieuse habitude de venir fêter la S. Bernard à Tamié. A l'heure des Vêpres, bon nombre de pèlerins avaient déjà pris le chemin du retour, l'assistance pourtant y fut encore bien belle. Journée magnifique où Saint Bernard fut dignement fêté, chanté et prié. Les précieuses Reliques de Clairvaux furent portées en grande pompe, sur un brancard, à la Procession; elles restèrent ensuite exposées tout le jour, à l'autel des Saintes Reliques, à la vénération des fidèles. L'Abbaye doit ce précieux trésor à D. Malachie Regnault, son restaurateur en 1861. Ce Prélat, avant d'entrer à la Grâce-Dieu en 1852, avait été aumônier de Clairvaux; devenu abbé de la Grâce-Dieu, il assista en 1875 à la translation solennelle des reliques de Ville-sous-la-Ferté. C'est sans doute grâce à ses relations avec Clairvaux et les environs qu'il put se procurer d'aussi belles reliques.

Dans l'Ordre.

Le 13 juin, l'Abbaye de St-Remy, à Rochefort en Belgique, a fêté le septième centenaire de sa fondation par Gilles, comte de Rochefort. D'abord peuplée de moniales, elle fut habitée par des moines à 1464 à l'époque funeste de la Révolution. En 1887, une colonie d'Achel vint relever les ruines; depuis 1912, Saint Remy a retrouvé son titre abbatial.

L'Abbaye de Langonnet en Bretagne, aujourd'hui occupée par des Pères du Saint-Esprit, a célébré au commencement du mois d'août le cinquantième anniversaire de la translation des reliques de Saint Maurice, son fondateur. Présidées par Mgr l'Evêque de Vannes, assisté de Mgr l'Evêque de Quimper, de Mgr Le Hensec Supérieur Général des Pères du Saint-Esprit et de Mgr Guichard, vicaire apostolique de Brazzaville, les fêtes eussent été splendides si un temps pluvieux ne les eût contrariées. Les R^{ds} Pères Abbés de Melleray et de Thymadeuc y assistaient: ce fut ce dernier qui donna le sermon.

Quelques jours après, le vénérable D. Vital Lehodey, ancien Abbé de Bricquebec, voyait se presser à ses côtés une assistance nombreuse et choisie venue lui exprimer ses vœux à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales. Les évêques de Coutances, Le Mans et Séez, étaient présents avec les Abbés de Thymadeuc et de Melleray, D. Fabien auxiliaire de Cîteaux

et D. Berchmans ancien Abbé du Port du Salut. Des ecclésiastiques en grand nombre, des laïques distingués, prirent aussi part à la fête: le Conseil Municipal de Bricquebec s'honora en la circonstance, en votant une motion de félicitations et d'hommage respectueux et reconnaissant au très digne Jubilaire.

A la date traditionnelle du 12 septembre, s'ouvrit à Cîteaux le Chapitre plénier. L'Assemblée traita, selon la coutume, les affaires de l'Ordre; elle décida la suppression de la maison de Divielle. Ce petit Prieuré, situé dans les Landes, non loin de Dax, fut fondé en 1869 pour héberger les moines espagnols de Sainte Suzanne expulsés de leur pays et réfugiés à Melleray. En 1880, ces pauvres religieux, expulsés cette fois de Divielle, rentrèrent en Espagne où, après de nombreuses pérégrinations, ils ont fini par occuper l'antique Abbaye de l'Oliva. Divielle resta presque désert et ne fit plus que languir. Le décret du Chapitre Général a mis fin à une longue agonie.

Nous avons appris aussi, non sans tristesse, que le R. P. D. Arsène Abbé de Bonbecombe avait donné à Cîteaux sa démission. C'était un ami de Tamié où on le vit à plusieurs reprises notamment, à la bénédiction du P. Abbé et à la consécration de l'église en 1928. En face de difficultés qui lui ont paru insurmontables, il a pensé que seuls d'autres pourraient en venir à bout. Nos vœux l'accompagnent en sa retraite.

Au commencement d'octobre, Mgr Cawet, coadjuteur de Namur a posé la première pierre de la future abbaye de Notre-Dame de Clairefontaine, à Cordemois, près Bouillon, en Belgique. Cette fondation, que vont entreprendre, à ce qu'on dit, les moniales de la Cour-Pétral, est destinée à perpétuer le nom et le souvenir de l'antique monastère de Clairefontaine, fondé en 1214 à 2 kilomètres d'Arlon et ruiné à l'époque de la Révolution.

Quelques moines de Viacœli, en Espagne, viennent de reprendre possession d'une des plus célèbres et des plus belles abbayes cisterciennes du pays: Sainte Marie de Huerta, illustrée par le souvenir de Saint Martin, dit Sacerdos, l'un de ses Abbés et par la renommée de science et de vertu d'une foule de moines qui ont vécu dans son enceinte. Le monastère est en grande partie ruiné, cependant l'église, les cloîtres, le chapitre, le réfectoire, le tout des 12 et 13^e siècles sont en bon état: le réfectoire est une pure merveille d'architecture. Une superbe propriété assurera facilement l'avenir de la communauté qui aura le bonheur de vivre en ce saint lieu.

Nécrologie.

Le 25 octobre, au château de Charbonnières, à Menthon-Saint-Bernard, s'endormait doucement au milieu des siens, à

l'âge de 75 ans, Mme la Comtesse de Chevron-Villette. De longues souffrances, des épreuves nombreuses et pénibles, lui ont supporté avec la résignation la plus chrétienne préparèrent cette âme d'élite au passage du temps à l'éternité. Mme de Villette avait pour Tamié une affection qu'on aurait pu qualifier de maternelle : elle aimait à y venir toutes les fois qu'elle en trouvait l'occasion : une de ses grandes joies fut de pouvoir assister aux fêtes de la Consécration de l'église en 1928. Elle continuait parfaitement, par l'intérêt qu'elle portait à la prospérité de l'Abbaye, les traditions de sa noble famille, fondatrice jadis et toujours bienfaitrice de Tamié. Nos Amis auront un souvenir pour elle en leurs prières. Daignent ses enfants MM. les Comtes Pierre et Victor de Chevron-Villette, M. et Mme A. de Menthon, Mère Alexandrine Prieure de Meaubeac agréer l'hommage de nos chrétiennes condoléances.

Distinction.

Le prix Gringoire, d'une valeur de 15.000 francs, attribué annuellement au meilleur recueil de contes et de nouvelles paru en librairie entre le 1^{er} novembre de l'année précédente et le 31 octobre de l'année en cours, a été décerné à M. Daniel Rops, pour son livre intitulé « Deux hommes en moi ». M. Daniel Rops est un des bons amis de Tamié ; il y vint alors qu'il professait l'histoire au lycée de Chambéry ; plein d'affection pour le vieux moutier, il en a parlé avec tendresse dans un article du *Correspondant* intitulé « Hautecombe et Tamié » ; c'est aussi de l'Abbaye qu'il est question dans l'« Ame obscure », roman à grand succès qui vient d'être traduit en anglais. Nous offrons à M. Daniel Rops, aujourd'hui chargé de cours au lycée Pasteur à Paris, nos très cordiales félicitations !



Le Gérant : J. ABRY.

Anney, J. ABRY et Cie, imprimeurs de l'Evêché